

Et si vous deveniez « Chargé(e) de mission » à l'ARS Bretagne ?

Poste basé à Rennes en Ile-et-Vilaine

Place de la mairie de Rennes

Ce poste est fait pour vous si

Vous êtes agent de la fonction publique (Cat. A), agent CCN (Niveau 6) ou agent contractuel.

Groupe RIFSEEP : 3

Vous connaissez :

- Conduite et gestion de projet
- Droit/réglementation
- Environnement administratif, institutionnel et politique

Vous êtes et vous savez:

- Aisance relationnelle, autonomie
- Faculté d'adaptation, rigoureux et organisé
- Analyser une information, une donnée, une situation
- Communiquer et animer un réseau

Nos avantages



- Bénéficier d'une démarche Qualité de Vie au Travail
- Possibilité de télétravailler
- Dispositif horaire de plages fixes et mobiles
- Être à proximité des deux lignes de métro et à 10 minutes à pied de la gare
- Bénéficier d'une richesse culturelle et d'une qualité environnementale singulière

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social...

Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Retrouvez plus d'informations sur : www.bretagne.ars.sante.fr

Vos missions

Au sein du Département accès aux soins et régulation de l'offre, l'agent sera identifié comme référent(e) régional(e) pour les professions paramédicales (infirmier, masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, ...), et trois professions médicales (pharmacien, sage-femme, chirurgien-dentiste).

Il /elle travaillera en binôme avec une autre chargée de mission sur les médecins afin d'assurer les activités suivantes :

- Piloter les travaux sur l'installation de ces professionnels de santé en y associant les partenaires externes (Assurance Maladie, Unions Régionales des Professions de Santé, Conseils ordinaires, Ecoles et Facultés, syndicats d'étudiants, Région, Départements, ...)
- Piloter la révision et le suivi du zonage de ces professions
- Coordonner le suivi et la mise en œuvre des dispositifs visant à une meilleure répartition et accès aux professionnels de santé (outils, procédures, instances, évaluation, financement)
- Accompagner les expérimentations et innovations en lien avec ces professions
- Co-animer le réseau des référents ambulatoires au sein des délégations départementales sur les problématiques d'accès aux soins (informations, présentation des dispositifs et des procédures,)
- Co-piloter le déploiement par les Délégations départementales du service d'accompagnement aux professionnels de santé (coordination des réponses apportées aux professionnels de santé relatives à leur installation et leurs conditions d'exercice, organisation avec les réponses de l'assurance maladie...)

En lien avec la responsable du Département, le ou la chargé(e) de mission contribuera à la définition d'orientations régionales sur l'amélioration de l'accès aux soins et assurera le reporting lié à ses missions (bilan, feuille de route, indicateurs) ;

Il ou elle sera également amené(e) à coopérer avec les départements des formations en santé et de l'organisation des soins au sein de la même Direction adjointe ;

Conditions particulières :

- Astreintes administratives sur la base du volontariat
- Plan de continuité d'activité
- Déplacements à prévoir sur la Région Bretagne

Pour candidater

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation **avant le 2 juin 2025**

à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr

ARS Bretagne
6 place des Colombes
CS 14253
35042 RENNES CEDEX

www.bretagne.ars.sante.fr

